



AUBRAC
PIERREFORTAIS
PLANÈZE TRUYÈRE
CALDAGUÈS MARGERIDE

Saint-flour
COMMUNAUTÉ



Commission Mobilité et transport scolaire

Mardi 15 juin 2021



- RAPPEL DES TRAVAUX DES COMMISSIONS EN LIEN AVEC LE PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES (PADD).
- INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LE PROJET DE TERRITOIRE, ET CALENDRIER D'ÉLABORATION DU VOLET OPÉRATIONNEL.
- ELABORATION DU VOLET OPÉRATIONNEL DU PROJET DE TERRITOIRE → AVIS DE LA COMMISSION SUR LES FICHES PROJETS DE MAITRISE D'OUVRAGE COMMUNAUTAIRE
- QUESTIONS DIVERSES

UN PROJET DE TERRITOIRE POUR QUOI FAIRE ?

ECRIRE UNE FEUILLE DE ROUTE PARTAGEE

**AFFIRMER L'IDENTITE DE LA COMMUNAUTE DE
COMMUNES**

**ORGANISER L'ACTION ENTRE LES COMMUNES ET
LA COMMUNAUTE DE COMMUNES**

SE DONNER UNE LIGNE DIRECTRICE

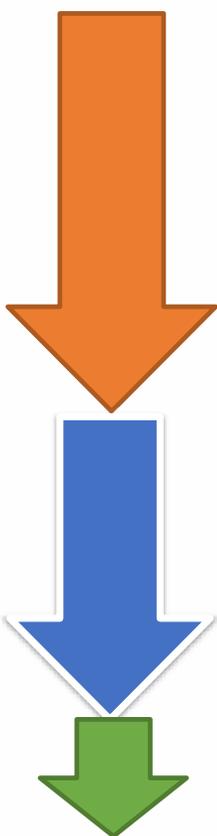


UN PROJET QUI SE BATIT EN TROIS TEMPS

Le temps des idées

Le temps des choix

Le temps de concertation





Avril 2021

16 Avril 2021

**Avril Mai
2021**

Mai 2021

ECRIRE LE PROJET DE TERRITOIRE : UN CALENDRIER CONTRAINT

**2 avril : PADD Saisine des communes
7 et 12 avril : conférences territoriales
Envoi de la Vidéo de présentation**

Saisine des communes – retour au 30 avril 2021

**Propositions de fiches projets communautaires
élaborées par les services**

**Analyse des 145 fiches de maîtrise d'ouvrage
communale et des
109 fiches de maîtrise d'ouvrage communautaire**





Mai 2021

ECRIRE LE PROJET DE TERRITOIRE : UN CALENDRIER CONTRAINT

**Réécriture des fiches projets – maquette CRTE
(mise en adéquation avec la stratégie territoriale,
thématiques...)**

28 mai 2021

Information de la Conférence des Maires

**Du 7 Juin au
18 juin 2021**

**Réunions des commissions thématiques
intercommunales pour avis**

24 Juin 2021

Envoi des rapports du conseil communautaire



**Projet de territoire
2021-2026**

Présentation en conférence des maires du 28 Mai 2021

SOMMAIRE

**Durant
2 semaines**

**Dans
19 jours
ouverts**

CALENDRIER DES COMMISSIONS THEMATIQUES INTERCOMMUNALES

Nom de la commission concernée	Date de réunion
Déchets	mercredi 9 juin de 10h à 12h
Gens du voyage	mardi 15 juin de 11h à 12h
Développement économique, emploi et formation	mardi 8 juin de 10h à 12h
Sport et activités de pleine nature	lundi 14 juin de 10h à 12h
Tourisme et thermalisme	lundi 7 juin de 14h à 16h
Habitat et planification	mardi 15 juin de 18h à 20h
Santé	mardi 8 juin à 13h30
Mobilité et transport scolaire	mardi 15 juin de 16h à 18h
Politique éducative et sociale	jeudi 17 juin à 9h30
Agriculture Forêt Alimentation	vendredi 18 juin de 10h à 12h
Environnement et transition énergétique	vendredi 11 juin à 13h30
Culture et patrimoine	jeudi 10 juin à 16h
Développement communal, services aux communes et aux habitants	mercredi 9 juin à 14h



Le projet de territoire :

Une ligne stratégique: LE PADD

Comprenant

Le socle des actions de Saint-Flour Communauté

LES PROJETS COMMUNAUTAIRES

PROJET DE TERRITOIRE 2021-2026

LES PROJETS COMMUNAUX
qui contribuent à la stratégie territoriale

Qui pourraient se décliner en services aux communes



Un CRTE en déclinaison du projet de territoire

2 Ambitions

Autour de

6 Axes

22 Fiches Actions

**Des fiches projets
De maîtrise d'ouvrage
communautaire**

Et

**Des fiches projets
De maîtrise d'ouvrage
communale
qui contribuent à la stratégie
territoriale communautaire**



20 thématiques

Création d'infrastructures économique
Assainissement
Rénovation énergétique
Transition énergétique
Mobilité
Protection du patrimoine
Bâtiment
Eau potable
Protection de l'environnement
Revitalisation
Tourisme
Habitat
Voirie/OA
Aménagement urbain
Commerce
Numérique
Agriculture
Déchets
Economie circulaire
Protection ressource eau





26 mai 2021

**Courrier de M. le Préfet demandant l'envoi du
CRTE pour le **11 juin****

**Pour le 11
juin
2021**

**Finalisation et création graphique
du document CRTE**

**Du 14 Juin
au
23 juin 2021**

**Poursuite des échanges avec les services de l'Etat
sur le contenu du CRTE**

24 Juin 2021

Envoi des rapports du conseil communautaire

**Durant
10 jours**

**Dans
19 jours
ouverts**

VOLET OPÉRATIONNEL DU PROJET DE TERRITOIRE

Ambition 1 : Renforcer l'attractivité du territoire

« Pour un territoire de moyenne montagne vivant et attractif »

Axe 1 : Une politique attractive en matière d'accueil résidentiel qui tend à inverser les tendances démographiques actuelles et à maintenir la population sur le territoire.

Axe 2 : Une politique attractive en matière d'accueil d'activités économiques, de maintien des activités commerciales, et de valorisation des filières traditionnelles et innovantes.

Axe 3 : Une politique touristique attractive, appuyée sur une richesse naturelle, patrimoniale et culturelle exceptionnelle.

Ambition 2 : Préserver et aménager durablement l'espace

« Pour un territoire de moyenne montagne riche de son excellence »

Axe 4 : Une agriculture durable avec des exploitations qualitatives et à taille humaine.

Axe 5 : Un patrimoine naturel préservé et valorisé pour affirmer l'identité rurale du territoire.

Axe 6 : Un territoire communautaire engagé dans la transition écologique et énergétique.



Ambition 1 : Renforcer l'attractivité du territoire

Axe 1 : Une politique attractive en matière d'accueil résidentiel qui tend à inverser les tendances démographiques et à maintenir les populations sur le territoire.

1.6 Favoriser le développement de l'intermodalité et des mobilités actives, bénéfiques pour la santé, l'environnement et le climat.

Axe 3 : Une politique touristique attractive, appuyée sur une richesse naturelle, patrimoniale et culturelle exceptionnelle

3.2 Favoriser l'évolution et la mise en valeur de la station thermale de Chaudes-Aigues

3.3 Affirmer le positionnement de Saint-Flour en tant que carrefour touristique, culturel et patrimonial

Mobilité



Ambition 1 : Renforcer l'attractivité du territoire

Axe 1 : Une politique attractive en matière d'accueil résidentiel qui tend à inverser les tendances démographiques et à maintenir les populations sur le territoire.

1.6 Favoriser le développement de l'intermodalité et des mobilités actives, bénéfiques pour la santé, l'environnement et le climat.

Mobilité

PROJETS COMMUNAUTAIRES

Ambition 1 : Renforcer l'attractivité du territoire

Axe 1 : Une politique attractive en matière d'accueil résidentiel qui tend à inverser les tendances démographiques et à maintenir les populations sur le territoire.

1.6 Favoriser le développement de l'intermodalité et des mobilités actives, bénéfiques pour la santé, l'environnement et le climat

Action	Descriptif	Maître d'ouvrage	Coût prévisionnel HT	Calendrier prévisionnel
Approuver et mettre en œuvre un Schéma directeur de Mobilité	<p>Saint-Flour Communauté souhaite mener une démarche stratégique pour penser la mobilité de demain sur son territoire, la mobilité étant considérée comme un enjeu majeur et transversal aussi bien au titre de l'attractivité et du développement territorial, que de la cohésion sociale. Cette démarche se traduira par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'adoption d'un Schéma d'organisation des mobilités et sa mise en œuvre, - une organisation interne pour y parvenir, - le développement d'une plateforme numérique pour faciliter l'accès à l'information et le déplacement des usagers. 	Saint-Flour Communauté	28 950 € (2021) 40 000 € (2022) 218 500 € (2023)	2021-2026

Ambition 1 : Renforcer l'attractivité du territoire

● ● ● ● **Axe 1 : Une politique attractive en matière d'accueil résidentiel qui tend à inverser les tendances démographiques et à maintenir les populations sur le territoire.**

1.6 Favoriser le développement de l'intermodalité et des mobilités actives, bénéfiques pour la santé, l'environnement et le climat

Action	Descriptif	Maître d'ouvrage	Coût prévisionnel HT	Calendrier prévisionnel
Approuver et mettre en œuvre un schéma de liaisons douces (dont schéma cyclable, voie verte, piste cyclable, véloroute)	<p>Dans le cadre de sa politique de développement durable, Saint-Flour Communauté souhaite développer son réseau de liaisons douces. L'objectif est de proposer des voies sécurisées permettant l'interconnexion des différents sites identifiés créant ainsi un maillage cohérent du territoire.</p> <p>Le projet comprend deux étapes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La finalisation et approbation d'un schéma des liaisons douces, - La mise en œuvre de ce schéma des liaisons douces qui comprendra un programme pluriannuelle d'aménagement <p>Ce schéma des liaisons douces prendra en compte les éléments du schéma cyclable finalisé qui sera complété à la fois par les nouveaux projets de véloroutes et les projets de voies vertes.</p>	Saint-Flour Communauté	600 000 € sur 4 années soit 150 000 €/ an	<p>2021/2022 finalisation et approbation du schéma des liaisons douces</p> <p>de 2023 à 2026 4 tranches de 150 000 € (dépense nette pour l'EPCI) d'aménagement de liaisons douces</p>

Ambition 1 : Renforcer l'attractivité du territoire

Axe 1 : Une politique attractive en matière d'accueil résidentiel qui tend à inverser les tendances démographiques et à maintenir les populations sur le territoire.

1.6 Favoriser le développement de l'intermodalité et des mobilités actives, bénéfiques pour la santé, l'environnement et le climat

Action	Descriptif	Maître d'ouvrage	Coût prévisionnel HT	Calendrier prévisionnel
Développer les mobilités touristiques	<p>En 2017, les 3 communautés de communes situées sur le périmètre de l'Agence Locale de Tourisme du Massif Cantalien (Saint Flour Communauté, Hautes Terres communauté et la Communauté de communes Cère et Goul en Carladès) ont élaboré un projet commun autour de la diversification des stations de montagne. L'objectif est d'amplifier et soutenir les liens touristiques entre la station du Lioran et les territoires de l'ALT.</p> <p>La stratégie est construite autour de quatre enjeux dont la mobilité comme facteur d'attractivité et d'accessibilité sur l'ensemble du territoire.</p> <p>Une étude sur les mobilités touristiques à l'échelle de l'ALT est en cours, et se concentre tout particulièrement sur les déplacements à destination de la station du Lioran mais aussi depuis/vers les différents points d'attractivité touristique du territoire.</p>	Saint-Flour Communauté	50 000 € par an sur 5 ans Soit 250 000 €	2021 - 2026

Ambition 1 : Renforcer l'attractivité du territoire

● ● ● ● **Axe 1** : Une politique attractive en matière d'accueil résidentiel qui tend à inverser les tendances démographiques et à maintenir les populations sur le territoire.

1.6 Favoriser le développement de l'intermodalité et des mobilités actives, bénéfiques pour la santé, l'environnement et le climat

Action	Descriptif	Maître d'ouvrage	Coût prévisionnel HT	Calendrier prévisionnel
Aménager des aires d'accueil et de services pour camping-cars	<p>Le territoire de Saint Flour Communauté dispose à ce jour de 11 aires d'accueil et de services pour camping-cars (intercommunales, communales et privées).</p> <p>Dans le cadre d'un objectif global d'amélioration de l'accueil touristique sur le territoire et au titre de ses compétences facultatives, SaintFlour Communauté souhaite réaliser des opérations d'aménagement destinées à qualifier ou moderniser des aires d'accueil intercommunales.</p> <p>Un schéma d'accueil des camping-cars pourra être réalisé pour garantir une répartition équilibrée de l'offre.</p> <p>Les aménagements intégreront la prise en compte de l'accessibilité des personnes handicapées et seront conçus dans une volonté d'intégration paysagère et de respect de l'environnement.</p>	Saint-Flour Communauté	<p>25 000 € (schéma)</p> <p>191 666 € (travaux)</p>	2021-2026

Ambition 1 : Renforcer l'attractivité du territoire

● ● ● ● **Axe 1** : Une politique attractive en matière d'accueil résidentiel qui tend à inverser les tendances démographiques et à maintenir les populations sur le territoire.

1.6 Favoriser le développement de l'intermodalité et des mobilités actives, bénéfiques pour la santé, l'environnement et le climat

Action	Descriptif	Maître d'ouvrage	Coût prévisionnel HT	Calendrier prévisionnel
Soutenir l'acquisition d'un vélo à assistance électrique	Saint-Flour Communauté souhaite compléter le dispositif de location expérimental mis en œuvre pendant 7 mois à destination des habitants sur des périodes longues et à des tarifs avantageux par une aide à l'acquisition venant compléter le dispositif de l'État permettant aux habitants de bénéficier d'une aide publique cumulée maximum de 200 € représentant 20% maximum du coût de l'acquisition et dans les conditions définies par le décret n° 2017-1851 du 29 décembre 2017 relatif aux aides à l'acquisition ou à la location des véhicules peu polluants.	Saint-Flour Communauté	5 000 €	2021-2026

Ambition 1 : Renforcer l'attractivité du territoire

● ● ● ● **Axe 1 : Une politique attractive en matière d'accueil résidentiel qui tend à inverser les tendances démographiques et à maintenir les populations sur le territoire.**

1.6 Favoriser le développement de l'intermodalité et des mobilités actives, bénéfiques pour la santé, l'environnement et le climat

Action	Descriptif	Maître d'ouvrage	Coût prévisionnel HT	Calendrier prévisionnel
Aménager des aires de covoiturage multimodales	<p>Le projet consiste à améliorer le maillage du territoire en aires de covoiturage et à développer la multimodalité sur celles existantes.</p> <p>Ce maillage devra s'appuyer d'une part sur l'armature territoriale du SCoT de l'Est Cantal et d'autre part tenir compte des nœuds routiers (et des préconisations du schéma directeur de mobilité).</p> <p>Par ailleurs, il conviendrait de les situer à proximité des autres modes de transports afin de développer la multimodalité.</p>	Saint-Flour Communauté	45 000 €/aire/an prévus sur 5 ans	2021 - 2026

Ambition 1 : Renforcer l'attractivité du territoire

● ● ● ● **Axe 1 : Une politique attractive en matière d'accueil résidentiel qui tend à inverser les tendances démographiques et à maintenir les populations sur le territoire.**

1.6 Favoriser le développement de l'intermodalité et des mobilités actives, bénéfiques pour la santé, l'environnement et le climat

Action	Descriptif	Maître d'ouvrage	Coût prévisionnel	Calendrier prévisionnel
Développer la mobilité partagée et plus particulièrement l'auto-partage	<p>Le présent projet a pour but, au sein de l'intercommunalité, de développer la mobilité partagée et notamment, l'autopartage de véhicule.</p> <p>Une autre piste d'action consisterait en la mise en place de lignes d'auto-stop organisées. En effet, le stop organisé, ou covoiturage spontané est un mode de covoiturage qui peut s'avérer pratique pour les petits trajets.</p> <p>La faisabilité de ces projets pourrait être intégrée aux travaux d'élaboration du futur schéma directeur de mobilité.</p>	Saint-Flour Communauté	A définir	2024- 2026



Ambition 1 : Renforcer l'attractivité du territoire

Axe 1 : Une politique attractive en matière d'accueil résidentiel qui tend à inverser les tendances démographiques et à maintenir les populations sur le territoire.

1.6 Favoriser le développement de l'intermodalité et des mobilités actives, bénéfiques pour la santé, l'environnement et le climat.

Mobilité

PROJETS SUPRACOMMUNAUTAIRES
qui contribuent à la stratégie territoriale

Ambition 1 : Renforcer l'attractivité du territoire

● ● ● ● **Axe 1 : Une politique attractive en matière d'accueil résidentiel qui tend à inverser les tendances démographiques et à maintenir les populations sur le territoire.**

1.6 Favoriser le développement de l'intermodalité et des mobilités actives, bénéfiques pour la santé, l'environnement et le climat

Action	Descriptif	Maître d'ouvrage	Coût prévisionnel HT	Calendrier prévisionnel
Journée technique d'information « Mobilité Durable »	<p>La charte 2013-2025 du PNRVA fixe comme objectifs sur l'ensemble du territoire, une réduction de 30 % des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre, ainsi qu'une production locale (Territoire PNRVA) de 30 % d'Énergies Renouvelables. Afin de répondre à ses objectifs, le Syndicat Mixte mène des actions de sensibilisation destinées aux élus et aux techniciens des collectivités et/ou à des groupes d'acteurs spécifiques. Chaque session est l'occasion pour les participants d'acquérir des connaissances, de rencontrer d'autres acteurs et de bénéficier de partage d'expériences, de visites commentées sur le terrain et en association étroite avec les partenaires locaux.</p> <p>Dans le cadre du CTE Est Cantal, a été retenue le projet de l'organisation d'une journée annuelle sur le territoire du SYTEC (communes PNRVA), sur un certain nombre de thématiques.</p>	PNR des Volcans d'Auvergne	6 200 €	2020-2022



Axe 3 : Une politique touristique attractive, appuyée sur une richesse naturelle, patrimoniale et culturelle exceptionnelle

3.2 Favoriser l'évolution et la mise en valeur de la station thermale de Chaudes-Aigues

Mobilité

PROJETS COMMUNAUX

qui contribuent à la stratégie territoriale

Ambition 1 : Renforcer l'attractivité du territoire

Axe 3 : Une politique touristique attractive, appuyée sur une richesse naturelle, patrimoniale et culturelle exceptionnelle

3.2 Favoriser l'évolution et la mise en valeur de la station thermale de Chaudes-Aigues

Action	Descriptif	Maître d'ouvrage	Coût prévisionnel HT	Calendrier prévisionnel
Expérimentation de navette autonome et développement de liaisons douces	<p>La municipalité de Chaudes-Aigues souhaite améliorer les mobilités dans sa commune notamment en privilégiant des modes de déplacement innovants et plus respectueux de l'environnement :</p> <p>1/Développement d'un chemin piétonnier depuis l'établissement thermal jusqu'au parc Emile Ruc par le centre bourg le long du ruisseau du Remontalou.</p> <p>2/Lancement d'une expérimentation de navette autonome du site du village vacances vers le centre bourg.</p>	Commune de Chaudes-Aigues	169 000 €	2022-2026



Axe 3 : Une politique touristique attractive, appuyée sur une richesse naturelle, patrimoniale et culturelle exceptionnelle

3.3 Affirmer le positionnement de Saint-Flour en tant que carrefour touristique, culturel et patrimonial

Mobilité

PROJETS COMMUNAUX

qui contribuent à la stratégie territoriale

Ambition 1 : Renforcer l'attractivité du territoire

Axe 3 : Une politique touristique attractive, appuyée sur une richesse naturelle, patrimoniale et culturelle exceptionnelle

3.3 Affirmer le positionnement de Saint-Flour en tant que carrefour touristique, culturel et patrimonial

Axe 1 : Une politique attractive en matière d'accueil résidentiel qui tend à inverser les tendances démographiques et à maintenir les populations sur le territoire.

1.6 Favoriser le développement de l'intermodalité et des mobilités actives, bénéfiques pour la santé, l'environnement et le climat.

Action	Descriptif	Maître d'ouvrage	Coût prévisionnel HT	Calendrier prévisionnel
Études et développement de liaisons douces	<p>La ville de Saint-Flour place la redéfinition des espaces publics en faveur des mobilités douces au cœur de son ambition de redynamisation de la commune.</p> <p>Il s'agit de créer un contexte de cohabitation piétons/véhicules en organisant de manière raisonnée les espaces piétons, les voies de circulation et le stationnement. La commune, qui a déjà réalisé plusieurs tronçons identifiés en faveur des modes de déplacements doux, a besoin aujourd'hui d'un schéma directeur des mobilités douces en lien avec Saint-Flour Communauté, pour définir la poursuite de ces aménagements.</p>	Commune de Saint-Flour	623 700 €	<p>2021 : Aménagement d'un trottoir partagé Avenue de la Fontlong</p> <p>2022-2023 : Etude Globale du Schéma Directeur des modes de déplacement doux</p> <p>A partir de 2023 : Mise en place du programme d'aménagement</p>



2. Questions diverses



**Merci de
votre attention**

